

lais qui ont coûté des millions. Si tel est le cas, ne devons-nous pas contrôler ces agences? J'espère que le gouvernement s'occupera de la question dès qu'elle lui sera soumise.

Presque tous les honorables messieurs qui ont traité cette question du tarif, ont parlé incidemment des dernières élections générales. Je mentionnerai, à cet égard, quelques faits d'un certain intérêt et dans lesquels je suis personnellement concerné. Les ministres d'alors, s'étaient beaucoup occupés de l'élection; c'était leur droit; je ne les en blâme pas. Mais je trouve mauvais qu'un ministre de la Couronne ait fait voter contre moi tous les employés publics qui en avaient le droit dans le comté de Carleton. Je ne prévoyais pas que les honorables messieurs qui avaient travaillé des années à élaborer une loi d'élection mettant fin aux menées corruptrices, seraient les premiers à l'enfreindre. Or, qu'est-il arrivé dans mon comté? J'avais trois adversaires: deux conservateurs et un réformiste. L'un d'eux se disait tory de la plus belle eau. L'ex-secrétaire d'Etat s'empara de ce monsieur (le révd. J. May), et nous savons tous que l'ex-secrétaire d'Etat est un grand prestidigitateur. Il manipula tellement ce tory de la plus belle eau que ce dernier s'engagea, s'il était élu pour le comté de Carleton, à abandonner la cause des tories et à devenir désormais un excellent grit, pourvu que l'honorable ministre remplît certaines conditions. Or, on me dit que ces conditions ont été remplies et qu'elles consistaient simplement en ceci: le candidat voulait de l'argent pour payer ses dettes et pour faire son élection. L'honorable ex-secrétaire d'Etat a avoué la chose à certaines personnes: l'argent demandé a été payé. Le candidat réformiste, le plus honnête homme au monde, était M. John A. Grant. Il vint à Ottawa pour demander au gouvernement de l'accepter comme son candidat. Mais l'ex-secrétaire d'Etat lui répondit: "Non, M. Grant; nous avons accepté le révérend John May et nous ne pouvons pas nous passer de lui!" — "Mais c'est un tory, ce révérend John May," reprit M. Grant? — "Vous savez, M. Grant, reprit l'ex-secrétaire d'Etat, que la population du comté de Carleton n'est pas assez éclairée pour présenter un candidat grit." J'espère que la population du comté ne fera jamais d'apprentissage dans pareil but. M. Grant

et ses amis venaient de sortir lorsque l'ex-secrétaire d'Etat les fit rappeler.

Il fit entrer M. Grant dans son bureau particulier et lui dit: "Vous devez bien comprendre, M. Grant, que tout ce qui se dit ici est confidentiel. Nous devons donc vous avouer que nous ne pouvons vous prêter assistance. Nous sommes liés au Rév. John May. Nous ne pouvons pas l'écartier; du reste, il vous serait impossible de gagner l'élection contre M. Rochester." Mais si l'ancien gouvernement ne pouvait se débarrasser du Rév. John May, il avait une autre ressource. L'ex-secrétaire d'Etat prit sur la table un journal qui recouvrait un paquet de billets de banque et s'exprima ainsi: "Vous voyez, M. Grant, que nous sommes disposés à faire tout notre possible." Le paquet de billets de banque était très rondet; mais mon malheureux ami était trop honnête pour l'accepter. Je demanderai au gouvernement la nomination d'un comité chargé de faire enquête sur cet incident, car, je crois que l'on doit faire rendre compte à des hommes qui ont forcé à leur serment d'office.

Un employé public fut envoyé comme député officier-rapporteur dans le comté de Carleton. Qui a payé son traitement pendant qu'il s'absentait de son bureau? Qui a payé les salaires des agents envoyés pour travailler en faveur du Rév. John May et contre moi? Je crois qu'il faut élucider cette affaire et condamner, si possible, le gouvernement qui s'est rendu coupable de pareils actes.

M. Jones, gardien de la salle de lecture du Sénat, fut envoyé dans le comté comme député officier-rapporteur; et il y en avait je ne sais combien d'autres. Des employés du gouvernement étaient stationnés aux portes des divers bureaux de votation et prenaient, au crayon, les noms de tous les employés publics qui votaient. Naturellement, ils ne pouvaient savoir comment ils avaient voté, mais ils rapportaient aux chefs de leurs départements respectifs les noms de tous ceux qui avaient ainsi pris part à l'élection.

Un autre employé du service civil avait deux fils qui travaillaient fort activement pour le président actuel du conseil; l'ex-secrétaire d'Etat alla le trouver et lui signifiâ quesi ses deux fils ne cessaient pas, lui, le père serait destitué.

Les honorables messieurs peuvent parler des Etats-Unis et de la devise: "Aux